

Procédure de désinfection – COVID-19

Mars 2022

Le présent document résume la procédure de nettoyage et de désinfection des surfaces dures et des surfaces fréquemment touchées pendant la pandémie de COVID-19.

On entend par « surfaces fréquemment touchées » les surfaces avec lesquelles beaucoup de gens entrent en contact plusieurs fois par jour : poignées de porte, robinets, comptoirs, boutons d'accessibilité, boutons d'ascenseur, imprimantes et photocopieurs, équipement de laboratoire, appareils électroménagers, etc. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, tout le monde doit porter davantage attention à ces surfaces pour limiter et prévenir la propagation du coronavirus.

La Cité a mis en place des procédures conformément aux directives de la santé publique afin de réduire le risque de transmission de la COVID-19. Ces procédures se retrouvent dans ce guide et il est important d'en prendre connaissance AVANT de se rendre sur les campus du Collège La Cité. Il est de la responsabilité de toutes et tous de respecter en tout temps ces procédures.

Responsabilités

Il est important de retenir que le nettoyage et la désinfection des surfaces dures ou fréquemment touchées ne relève pas seulement d'une personne, d'un groupe ou d'un service. Il est entendu que le service d'entretien ménager relevant du Service des immeubles et de la protection (SIP) continue de veiller au bon état sanitaire du campus et désinfecte au moins deux fois par jour les endroits fréquemment utilisés (voir les schémas à la fin de ce document). Cependant, il n'est pas possible d'assurer que les surfaces potentiellement contaminées soient toutes désinfectées dans les délais acceptables. Toutes et tous doivent reconnaître et désinfecter les surfaces fréquemment touchées afin de limiter la propagation du coronavirus.

Dans la mesure du possible, utilisez d'autres moyens d'activer ou de manipuler ce qui constitue une surface fréquemment touchée. Vous pouvez par exemple appuyer sur un bouton d'ascenseur ou de photocopieur à l'aide du bout d'un stylo ou d'une clé. S'il est impossible de procéder ainsi, ces surfaces devraient être nettoyées et désinfectées plus souvent. Il est aussi important de se laver ou de se désinfecter les mains immédiatement après avoir touché ces surfaces.

Il est de votre responsabilité (professeurs, technologues, membres du personnel et étudiants) de maintenir votre espace d'enseignement, de travail et d'apprentissage accessible et propre. Les services d'entretien ménager n'ont pas le mandat de nettoyer l'équipement d'apprentissage, les effets personnels, les outils, etc. Veuillez utiliser les produits de nettoyage et de désinfection mis à votre disposition. Il est recommandé de désinfecter les surfaces que vous allez toucher (e.g. équipement, outils, bureaux, etc.) avant et après l'usage.

Durée de vie du virus

Des études ont démontré que le coronavirus responsable de la COVID-19 peut survivre de quelques heures à quelques jours sur divers types de surfaces.

(<https://www.inspq.qc.ca/publications/3054-nettoyage-desinfection-surfaces-covid19>)

Matériel nécessaire

Toute personne peut désinfecter une surface fréquemment touchée au moyen de matériel de base :

- Flacon pulvérisateur contenant du désinfectant ou lingettes désinfectantes.
- Chiffon propre et sec en microfibre (à remplacer chaque jour) ou papier.
- Liste des surfaces fréquemment touchées dans l'aire de travail.

Santé Canada a dressé une [liste non exhaustive de désinfectants](#) dont l'efficacité probable a été prouvée et qui peuvent donc être utilisés contre le coronavirus causant la COVID-19. Une solution composée d'un minimum de 60 % d'alcool constitue un bon agent désinfectant.

Au Collège, des bouteilles munies d'un vaporisateur et contenant un désinfectant validé avec la liste de Santé Canada sont disponibles. Ces bouteilles et du papier ont été mis à la disposition de tous à plusieurs endroits tels que les laboratoires, les différents secteurs, etc. Elles sont également disponibles par le biais d'une demande par la personne responsable via Alfred.

Le personnel de l'entretien remplira ces bouteilles afin que vous puissiez avoir accès aux produits désinfectants de façon régulière. Assurez-vous de déposer les bouteilles de produits désinfectants sur le comptoir de la réception de votre secteur. À celles et ceux utilisant les laboratoires, les bouteilles devront être déposées sur le bureau du professeur.

Une quantité limitée de lingettes désinfectantes peut être mise à votre disposition pour des usages plus particuliers tel que pour des équipements sensibles au liquide.

Procédure de désinfection

1. Recenser les surfaces fréquemment touchées dans l'aire de travail.
2. Déterminer la fréquence de désinfection des surfaces fréquemment touchées. Il est recommandé de désinfecter la surface avant et après chaque utilisation, ou plus souvent, selon le nombre de personnes qui la touchent ou qui passent dans l'aire de travail.
3. Vérifier si la surface est propre. On peut la nettoyer avec du savon et de l'eau tiède avant de la désinfecter. Il faut se rappeler que le nettoyage consiste à enlever la saleté et les autres matières organiques sur la surface, tandis que la désinfection est l'action de détruire ou de neutraliser les virus.
4. Imbiber le chiffon ou le papier de désinfectant avant de le passer sur la surface. Passer de nouveau le chiffon ou papier sur la surface au besoin, jusqu'à ce que le désinfectant y laisse un film visible.
5. Laisser la surface sécher à l'air, selon ce que prévoit le mode d'emploi.
6. Répéter les étapes précédentes aussi souvent que nécessaire.
7. Déposer les articles de nettoyage jetables (p. ex. les chiffons et papier) dans une poubelle doublée d'un sac, avec les déchets ordinaires.
8. Se laver les mains (ou utiliser un désinfectant pour les mains à base d'alcool) après la procédure de

désinfection.

On peut aussi utiliser des lingettes désinfectantes, mais avec prudence: elles pourraient avoir séché et donc être inefficaces.

Il est recommandé de tenir un registre des activités de désinfection, où sont consignées les surfaces désinfectées ainsi que la date et l'heure de leur désinfection.

Demandes spéciales

Les gestionnaires des installations des services, des écoles et instituts peuvent soumettre une demande spéciale de nettoyage en communiquant avec le centre d'appels du SIP (3003) ou en faisant une demande via Alfred.

Ressources

[Université d'Ottawa – Procédure de désinfection pour la COVID-19 – V2 Juillet 2020](#)

[Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail – COVID-19 – Désinfection des surfaces fréquemment touchées](#)

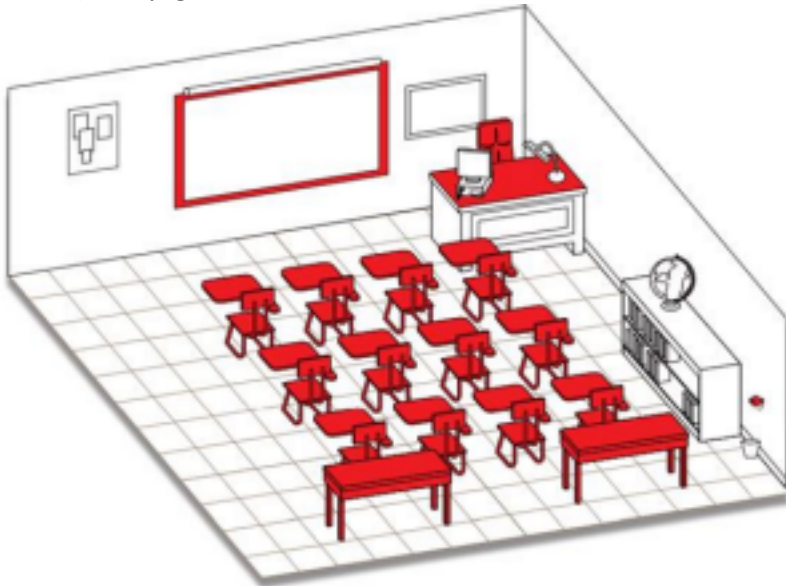
[Gouvernement du Canada – Désinfectants pour surfaces dures et désinfectants pour les mains \(COVID-19\) : liste de désinfectants dont l'utilisation contre la COVID-19 a été prouvée](#)

[Santé publique Ontario – Nettoyage et désinfection des lieux publics](#)

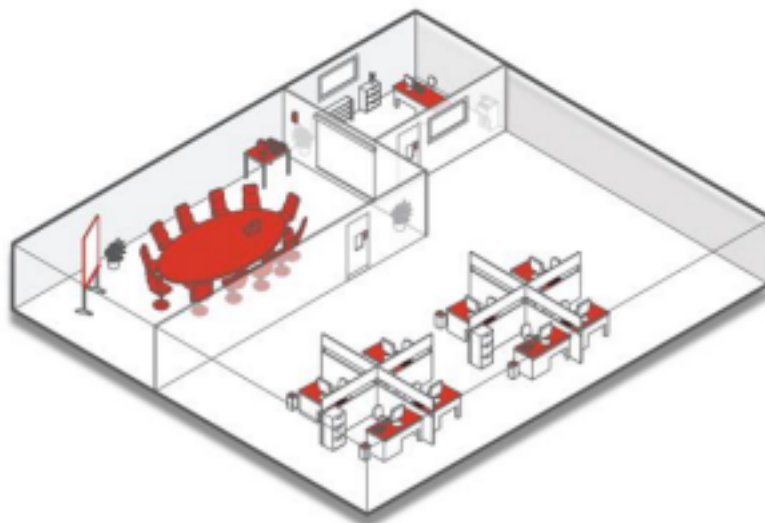
[Gouvernement du Canada – Nettoyage et désinfection des espaces publics pendant la COVID-19](#)

Institut de la Santé publique du Québec - Méthodes de nettoyage et de désinfection pour les milieux résidentiels et les lieux publics concernant le virus SRAS-CoV-2 responsable de la COVID-19 (Version du 4 septembre 2020)

Classes (nettoyage et désinfection selon l'horaire des cours ou au besoin)

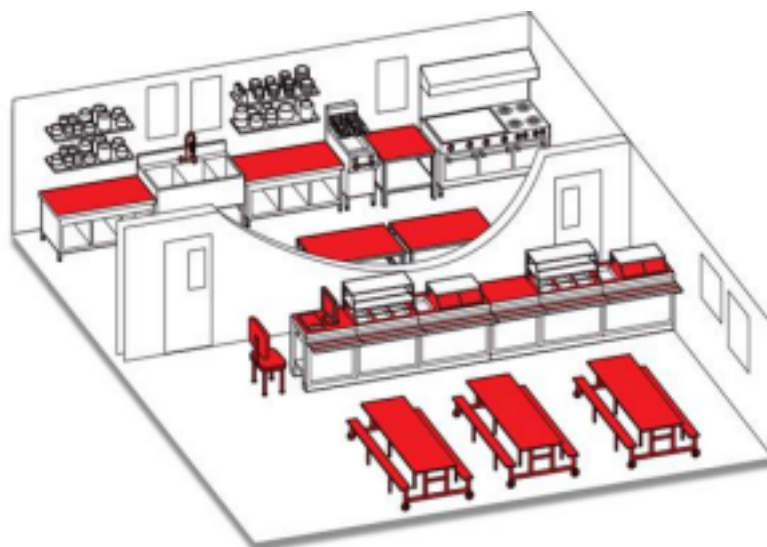


Espaces de bureau et salles de conférences (nettoyage et désinfection à l'usage ou selon l'horaire)

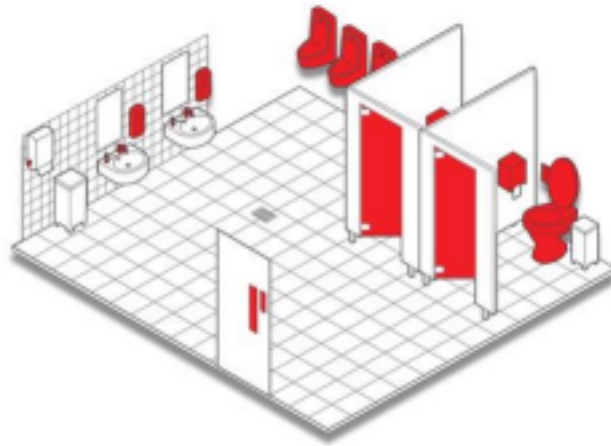


habituel)

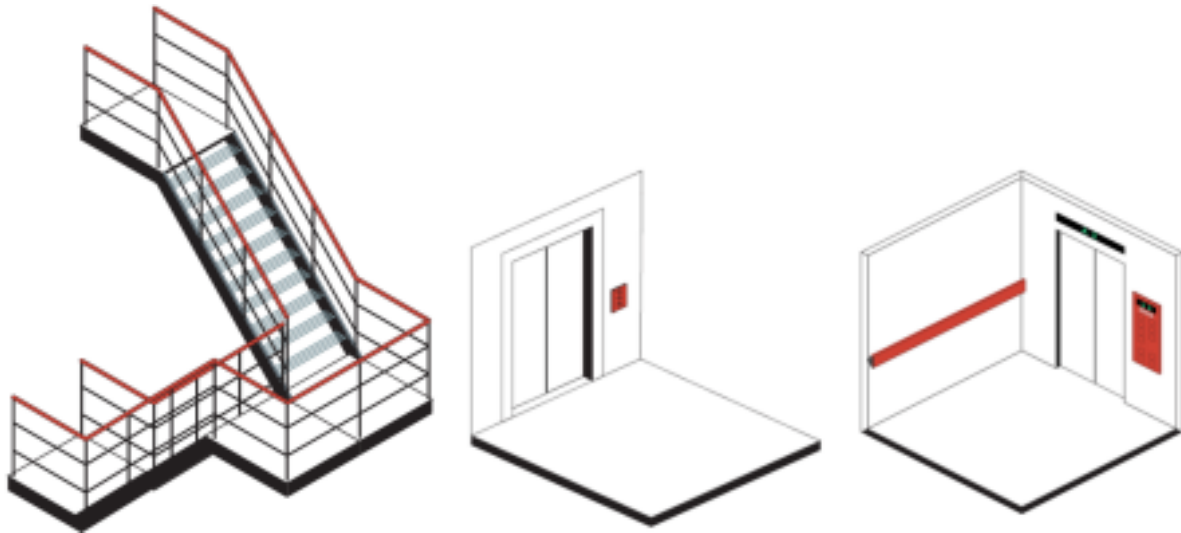
Cafétéria (périodiquement, selon les besoins indiqués avec les napperons)



Salles de toilettes (nettoyage et désinfection trois fois durant le jour et une fois durant la nuit)



Escaliers Ascenseurs



Portes et vestibules

